

Ecole élémentaire Pierre Mesples de Fay-aux-loges

Compte-rendu du second conseil d'école, mardi 7 mars 2023

Présents :

Parents : Olga De Oliveira, Sandra Gauthier, Claire Jégou, Carole Bertrand, Isabelle Maligne, Nicolas Rivière, Thomas Espeut, Céline Moreira, Jennifer Oger, Axelle Thauvin, Charlotte Ozog, Stéphanie Faury-Reuiller

Enseignants : Agnès Delestre, Audrey Doucet, Chrystelle Brosse, Corinne Aufranc, Sophie Hurson, Barbara Pellegrin, Stéphanie Curt, Céline ROMILLY, Mélanie Courtellemont, Sylvain Anceau, Linda Boismoreau, Antoine Marty.

Mairie : Magali Blanluet (adj affaires scolaires)

DDEN : Chantal Chenault

1) Effectifs prévus à la rentrée prochaine et conséquences

Les effectifs prévus à ce jour pour septembre sont les suivants :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
57	52	53	53	68	283

L'augmentation des effectifs nous permet d'ouvrir à nouveau la douzième classe fermée cette année. C'est pourquoi la municipalité a laissé en place la classe modulaire qui devait être retirée en décembre.

Autre conséquence : suite à la modification des régimes de décharge des directeurs, le fait de passer à 12 classes entraîne une décharge totale de direction, c'est-à-dire que le directeur n'assure plus de mission d'enseignement dans une classe. Il y aura donc un(e) enseignant(e) nommé(e) pour la classe de M. Anceau et un(e) enseignant(e) nommé(e) pour la douzième classe.

2) Validation du budget investissement

Le budget ayant été accepté, le matériel demandé a été commandé à savoir deux routeurs WIFI, des tabourets et un support d'ordinateur. La demande de budget pour créer de nouveaux espaces de plantation a été faite trop tard, c'est un point important à mettre en place en 2024.

3) Présentation du programme pHARe

Notre école a signé la charte du Programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe). Une affiche sera apposée sur le panneau d'affichage et les flyers seront distribués dans les cahiers de liaison.

Présentation : lorsqu'une situation d'intimidation ou de harcèlement est constatée/supposée par la famille, les enseignants, les élèves ou le périscolaire, l'école saisit l'équipe ressource de la circonscription qui met alors en œuvre la « méthode de préoccupation partagée ». Le but est de rencontrer les élèves (cibles, témoins, intimidateurs présumés) et d'amener les intimidateurs présumés à proposer des solutions pour améliorer le bien-être de l'élève

cible, mais sans jamais accuser personne. Cette méthode testée depuis quelques temps donne de bons résultats et permet de désamorcer les situations qui pourraient perdurer voire empirer.

4) Projets et sorties pédagogiques (en plus de ceux annoncés au premier CE)

- Classe cirque des CP confirmée du 3 au 7 avril
- Semaine olympique et paralympique du 12 au 16 juin, avec une cérémonie d'ouverture le 9 juin et une cérémonie de clôture le 19 juin.
- Visite du musée de la Résistance de Lorris le 2 juin et probablement visite du Musée de la Grande Guerre de Meaux pour les CM2 dans le cadre du travail autour du devoir de mémoire.
- Journée des sciences organisée par les CM2 pour toutes les autres classes de l'école.
- Les CP participent au Fay'stival (projet plastique avec de la récup') et interventions de la compagnie Clin d'œil. Un spectacle sera proposé aux enfants de CP le samedi.

5) Question des parents :

- *Concernant la sensibilisation aux règles à tenir sur la route, M. Anceau a-t-il pu faire un point avec M. Moreau (policier municipal) pour revoir les problèmes de stationnement et de sécurité autour de l'école ?*

M. Anceau a rencontré M. Moreau en janvier. Il interviendra auprès des élèves dans le cadre du permis piéton et éventuellement du permis cycliste (appelé désormais « savoir rouler à vélo »). Les difficultés liées au stationnement lui avaient déjà été signalées. Globalement cela se passe mieux quand il est présent aux entrées ou sorties, mais il ne peut pas y être tous les jours et les mauvais comportements reviennent (voitures garées sur les pistes cyclables, sur l'herbe devant l'école...).

- *Une suite a-t-elle été donnée à la proposition faite par Mme Jegou pour la formation « Apprendre à porter secours » ?*

Les contacts ont été pris avec Mme Doye, formatrice PSC1 et SST. Chaque classe doit définir ses besoins, ce qui nous permettra d'établir un planning pour la fin de l'année scolaire. Elle interviendra bénévolement.

- *Concernant les violences au sein de l'école, des choses ont-elles été mises en place par les conseils de délégués afin de réguler certains comportements inadaptés ? La Mairie indiquait qu'il serait possible de proposer à nouveau le type de projets proposés en 2017. Qu'en est-il de cette réflexion ?*

Nous ne constatons pas de violences au sein de l'école durant les récréations. Les délégués ont mis en place des défis récré ainsi que des jeux calmes pour que les enfants soient occupés selon leurs envies. Ils vont également décorer le banc devant la classe de Mme Hurson pour en faire un « banc de l'amitié » : les élèves se sentant seul ou ne sachant pas quoi faire sont alors pris en charge par d'autres élèves pour jouer avec eux.

Magali Blanluet indique qu'un nouveau projet sera proposé au niveau de la CCL.

Au niveau de la Maison des Jeunes a été créé un Conseil consultatif jeune : l'idée est que les jeunes portent des projets pour la commune et l'école (il s'agit de jeunes de 11 à 17 ans dont des CM2 de l'école qui vont à la MJ et qui vont participer à ces projets afin de les sensibiliser davantage).

- *Est-il envisageable de mettre en place un dialogue avec les enfants sur les handicaps invisibles, les différences, etc. avec éventuellement un intervenant extérieur (psychologue scolaire, ...) ?*

La lutte contre toutes les formes de discrimination fait partie intégrante des programmes d'enseignement moral et civique. La psychologue scolaire peut être sollicitée pour des conseils ou des interventions ponctuelles mais n'a pas le temps d'intervenir dans toutes les classes. Nous abordons également le thème du handicap durant la semaine olympique et paralympique à travers l'intervention de l'USEP sur le handisport. Nous sommes à votre écoute si vous avez d'autres types d'interventions à proposer.

L'école et l'ASEP investissent dans du matériel afin que les élèves pratiquent des activités qui permettent de se mettre à la place des personnes et enfants handicapés (cécifoot par exemple).

- *Budget Travaux : peut-on avoir un retour sur les demandes effectuées de gros travaux pour lesquels des devis devaient être demandés (Climatiser la P1 comme la P2 et refaire le sol du bureau, réparer le store cassé dans la classe 11 et l'occulter correctement jusqu'en haut, revoir tous les films occultants de la P2 et les vitres cassées, proposer de nouveaux espaces de jardinages) ?*

La climatisation de la P1 a été actée au budget. Cependant les films pour les vitres ne seront pas changés. En ce qui concerne les « petits travaux », il faut demander à nouveau au service technique.

- *L'école a-t-elle récupéré les ordinateurs proposés par l'entreprise de Mme De Oliveira ?*

Oui, l'enseignant référent aux usages du numérique (Erun) est en train de les préparer. Nous remercions Mme De Oliveira.

- *Par ailleurs, y a-t-il un contrôle « parental » sur les ordinateurs mis à disposition des élèves ? Un certain nombre d'applications n'est déjà plus accessible depuis les postes informatiques de l'Éducation Nationale (cf. réforme des accès internet mis en place depuis janvier 2023). Est-ce le cas sur les postes utilisés dans l'école ? La question des accès aux contenus non appropriés sur les moteurs de recherches lors de travaux numériques par les élèves en classe peut se poser car un enseignant ne peut contrôler ce que fait chaque élève lorsqu'il travaille en autonomie. Un administrateur réseau de l'Inspection restreint-il les accès ? Qu'est-ce que l'équipe enseignante est capable de faire à son niveau sur les ordinateurs de l'école ?*

Il n'y a pas de « contrôle parental » sur les ordinateurs des classes mobiles. Nous utilisons le proxy académique dont le rôle est de filtrer toutes les informations émanant d'internet avant qu'elles arrivent sur les postes des élèves. Les sites violents ou à caractère sexuel sont bloqués et ne sont pas proposés dans les résultats des recherches. La présence de cet outil et l'utilisation d'un moteur de recherche sécurisé et adapté (Qwant junior) permettent une utilisation en sécurité. Les enseignants doivent tout de même rester vigilants et surveiller les recherches des élèves.

Les dangers d'internet sont étudiés à l'école mais il faut que les parents responsabilisent également leurs enfants chez eux.

- *Question supplémentaire : Y a-t-il une communication prévue par l'école élémentaire sur les inscriptions au CP pour les enfants de grande section ? A ce jour, aucune information que ce soit sur le site internet, par le cahier de liaison, par mail ... ?*

L'inscription se faisant en mairie, c'est le service famille qui gère la communication : il y a des affiches au pôle, aux écoles, à la mairie. Toutes les communications par mail depuis un service de la mairie ont en signature un bandeau de rappel avec un lien vers le site de la mairie. Il y a également un article dans la Rép' et le journal de Gien.

Le directeur laisse ensuite les premières inscriptions se faire, puis avertit Mme Wey pour une communication directe avec les familles de GS (soit au cas par cas si peu d'élèves manquants, soit une communication générale si les inscriptions tardent à s'effectuer). L'affiche a été ajoutée sur le site de l'école élémentaire.

En ce qui concerne les photos de classe, nous ne reprendrons pas le même photographe l'année prochaine compte tenu des nombreux retours négatifs concernant la qualité des photos.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 30 juin, une réunion de préparation aura lieu mardi 11 avril à 18h15.

Remise des calculatrices le 4 juillet : 18h

Prochain conseil d'école : Jeudi 1^{er} juin 18h30

Fin de séance : 19h40